INSTITUT SUPÉRIEUR DU TERTIAIRE
CCI GRENOBLE

www.ist-grenoble.fr

Institut Supérieur du Tertiaire

Grade Master – DIPLÔME SUPÉRIEUR COMPTABILITÉ ET DE GESTION

" Je possède le sens de l'organisation, je suis autonome et fais preuve de rigueur "

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

De 15 à 29 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en contrat d'apprentissage

Pour faire acte de candidature, il faut être soit titulaire :
- du DCG ou DECF,
- Pour tout autre diplôme nous contacter,

Le recrutement se fait sur dossier, tests écrits et entretien.

Pour un accès en formation continue

Prérequis identique.

LIEU DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Lieu : World Trade Center 5-7 Pl. Robert Schuman, 38000 Grenoble
Durée : 1000 heures sur 2 ans.
Alternance : 2 jours en centre de formation par semaine plus un mercredi sur 2 semaines en centre.
Classe de 20 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Salles de cours équipées.
Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens.

NATURE DU DIPLOME

Diplôme Master (BAC+5) RNCP 35044.
Diplôme européen : validation de 300 ECTS

Nom du certificateur : le Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche
Date de début certification : 13/11/2020

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Épreuves ponctuelles.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Conception, mise en place et amélioration du système d'information comptable et financier au sein d'un cabinet d'expertise comptable et d'audit, de commissariat aux comptes ou de directions financières d'entreprises (PME/PMI ou grandes structures).
- Participation à la définition générale de la stratégie d'entreprise et/ou aux choix économiques de l'entreprise ou des clients du cabinet en produisant des informations comptables, financières, extra-financières, économiques, juridiques pertinentes pour la prise de décision.
- Conseil en matière fiscale, sociale, juridique, de gestion, de gouvernance d'entreprises ou d'associations.
- Supervision, tenue et consolidation des comptes d'entités et de groupes.
- Révision et appréciation des comptabilités.
- Présentation des comptes annuels et réalisation du reporting auprès des instances dirigeantes.
- Mise en œuvre du plan d'audit annuel d'une structure ou supervision de missions d'audit interne ou externe.
- Contribution au développement et au maintien des relations avec les partenaires de l'entreprise (notamment les commissaires aux comptes, les banquiers, l'administration fiscale, l'URSSAF, les autres organismes sociaux (mutuelle, prévoyance, retraite, médecine du travail...), les assureurs, les actionnaires))
- Tenue de la trésorerie, suivi des positions de trésorerie et vérification de leur traduction comptable et établissement de la trésorerie prévisionnelle dans le respect des ratios financiers d'endettement, de solvabilité, de fond de roulement...

MATIERES ENSEIGNEES

Bloc 1 : Gestion juridique, fiscale et sociale
Bloc 2 : Finance
Bloc 3 : Management et contrôle de gestion
Bloc 4 : Comptabilité et audit
Bloc 5 : Management des systèmes d'information
Bloc 6 : Anglais des affaires
Bloc 7 : Mémoire professionnel

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude :
Diplôme d'Expertise Comptable

Le ou la titulaire du DSCG est amené à exercer dans un cabinet d'expertise comptable et d'audit, de commissariat aux comptes ou dans une direction financière d'entreprise.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.ist-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1er trimestre de l'année.
Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.
Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :
- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

RESTAURATION

Un espace de restauration est à disposition des alternants.

FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible.
Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...
Nous contacter pour un devis
contact.sca@grenoble.cci.fr

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.
Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site du Campus de l'Alternance- Rubrique Taux et Ratios.

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Auvergne-Rhône-Alpes

École de la profession

Le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables (CROEC) d'Auvergne Rhône Alpes et l'Institut Supérieur du Tertiaire ont convenu d'un partenariat en vue de valoriser et promouvoir les formations comptables auprès des élèves de la région.

Version du 10-03-2025

INSTITUT SUPÉRIEUR DU TERTIAIRE
CCI GRENOBLE

5-7 place Robert Schuman
CS 90297
38016 Grenoble cedex 1

T. 04 76 28 26 98

ist@grenoble.cci.fr
www.ist-grenoble.fr

Le CAMPUS de L'ALTERNANCE

Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE